

Ecole Jean Moulin  
 11 Rue Jean Moulin  
 61260 CETON  
 Tél : 02 37 29 72 63  
 e-mail : ce.0610955g@ac-normandie.fr

Ceton, le 15 octobre 2024

## Conseil d'école n° 1 - Année scolaire 2024/ 2025

### Présents :

- ✓ **Municipalité :** Mme Nion (Maire adjointe aux affaires scolaires)
- ✓ **Enseignants :** M. Refray (directeur), Mmes Tristani, Coieffey, Laheurte et Kermin.
- ✓ **Enseignantes du Rased :** Mme Duval
- ✓ **ATSEM :** Mmes Leroi et Grignon
- ✓ **Membres de la CDC :** M. Suzanne, Mme Galpin (assistante administrative du directeur)
- ✓ **Parents d'élèves :** Mmes Ridet, Rocquain, Grandidier, Vaudelle, Laurent, Herbreteau

**Excusés :** M. Lemancel (Inspecteur de l'Education Nationale), Mme Duval (enseignante), Mme Guillaume (parent d'élève)

**Secrétaire:** Mme Laheurte

### 1- Attribution du conseil d'école :

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

- vote le règlement intérieur de l'école.
- établit le projet d'organisation de la semaine scolaire.
- dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tout avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école.
- statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école et en fonction de ces éléments, le conseil adopte le projet d'école.
- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles prévues par l'article 26 de la loi du 22/07/1983 modifiée susvisée.
- est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école, conformément à l'article 25 de la loi du 22 juillet 1983 modifiée susvisée.

Une information doit être donnée au sein du conseil d'école sur l'organisation des aides spécialisées.

### 2- Bilan de rentrée :

#### - Effectifs et répartition des élèves

A ce jour, 102 élèves sont inscrits et répartis dans 5 classes composées de 9 PS, 14 MS, 12 GS, 13 CP, 11 CE1, 16 CE2, 12 CM1 et 15 CM2. L'année passée, 103 élèves étaient inscrits à la même époque

5 CLASSES	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
PS/MS : Mme DUVAL	9	14							23
GS/CP : Mme TRISTANI et Mme KERMIN			12	6					18
CP/CE1 : Mme LAHEURTE				7	11				18
CE2/CM2 : Mme COIEFFEY						16		7	23
CM1/CM2 : Mme KERMIN et M. REFRAY							12	8	20
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	<b>14</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>11</b>	<b>16</b>	<b>12</b>	<b>15</b>	<b>102</b>

#### - L'équipe enseignante et le RASED

- L'école est rattachée à la circonscription de Mortagne au Perche. L'IEN est M. Lemancel.
- Enseignants nouvellement nommés : M. Refray, nouvellement nommé en tant que directeur dans l'école, est déchargé de classe le vendredi. Mme Kermin Régina (assure la classe le lundi à la place de Mme Tristani et le vendredi à la place de M. Refray), Mme Duval Laura remplace Mme Bréard.
- RASED : Le RASED est constitué de Mme Alice Duval, nommée en tant que psychologue Education Nationale et de Mme Massiquet, enseignante qui intervient pour des aides à dominante pédagogique.

Leurs missions : favoriser le bien-être des élèves, prévention, aide pédagogique, bilan/observations, orientation, équipe de suivi.

Leurs secteurs : Mortagne au Perche sud. Mme Duval intervient sur 17 écoles et Mme Massiquet intervient sur 12 écoles.

Cette année, 3 AESH accompagnent des élèves en situation de handicap : Mmes Tuilier Brigitte, Perrussel Nadine et Rousseau Camille.

Mme Leroi Camille a été nommée ATSEM dans la classe de GS/CP et est présente tous les matins.

Mme Grignon Sylvie, ATSEM, est, elle, toute la journée dans la classe de PS/MS.

Mme Galpin Stéphanie, référente du périscolaire de la CDC, apporte une aide à la direction les mardis et jeudis matin.

#### - Bilan des élections de parents d'élèves

Le taux de participation a atteint un score de 67.12 % cette année ; en augmentation de 15 % par rapport à l'année passée..

5 sièges sont accordés à la liste candidate. **Félicitations à eux !**

M. Refray remercie ces parents d'élèves pour leur aide dans l'organisation du scrutin.

### **3- Règlement intérieur de l'école :**

M. Refray signale des modifications à apporter au règlement de l'année passée :

- les mots « directrice » sont remplacés par « directeur »
- « Mme Ringuenet » est remplacée par « M. Refray »
- l'accueil des élèves qui ne se fait plus dans les classes mais dans la cour pour les élémentaires ; Mme Laheurte devient la nouvelle mandataire de la coopérative p.4.

*L'ensemble des membres du conseil d'école approuve le règlement à l'unanimité.*

### **4- Organisation du temps scolaire et périscolaire :**

Les horaires du temps scolaire restent inchangés.

Pour le périscolaire, les horaires sont harmonisés sur l'ensemble de la CDC : horaire du matin 7h30 et du soir 18h30. La CDC informe les parents qu'un accueil est possible dès 7h00 sous condition d'une attestation employeur.

### **5- Activités pédagogiques :**

- Natation scolaire : Les élèves de CM2 des classes de Mme Coieffey et de M. Refray sont allés à la piscine tous les mardis et jeudis du 10/09 au 08/10. La séance du 10/10 a été annulée en raison des inondations. A cette occasion, 13 élèves sur 15 ont obtenu leur attestation Savoir Nager.

La classe de GS/CP devait y aller tous les jours du 24/02 au 7/03 et la classe de CP/CE1 tous les mardis et jeudis du 15/10 au 28/11 mais en raison des inondations, la piscine est actuellement fermée pour une durée indéterminée.

- Projets à l'étude : projets de classe, projets d'école.

	<b>PROJETS</b>	<b>SORTIES ET SPECTACLES</b>
<b>E C O L E</b>	* Elémentaire : élections de délégués * Liaison avec la maison de retraite de Neyret : atelier cuisine, carnaval, chasse aux œufs, pique-nique avec olympiades et jeux de société. * Intervention du SICTOM	* <b>GS/CP, CP/CE1, CE2/CM2, CM1/CM2 : Dispositif « Ecole et Cinéma »</b> : 3 projections de film : Wallace et Gromit-les inventuriers, Une vie de chat et Chantons sous la pluie. (2.1€/élève/projection financés par la coopérative scolaire)
<b>PS/MS</b>	* Projet sur les animaux en fonction de leur milieu de vie	* Visite à la bibliothèque municipale le 15/10
<b>GS/CP CP/CE1</b>	* Projet autour du voyage CP-CE1 * Décloisonnement * Echange de poésies et de lecture entre les 2 classes.	* Visite à la bibliothèque municipale le 15/10 pour les GS/ CP * Activités sportives au gymnase du Theil de 9h à 10h15

<b>CE2/CM2</b>	* Projet sur le thème des sorcières et de la ruse	* Venue d'une autrice plasticienne le 8/11 / atelier créatif * Participation au cross du collège le 18/11 * Activités sportives au gymnase du Theil de 9h à 10h15
<b>CM1/CM2</b>	* Projet jardinage. En automne, plantation de bulbes. * Participation à la semaine du goût- Fabrication de confiture et rencontre avec différents légumes tout au long de l'année.	* Participation au cross du collège le 18/11 * Activités sportives au gymnase du Theil de 9h à 10h15

- **Projets d'école :**

Rappel des 3 axes de travail :

- 1) Améliorer les compétences en lecture
- 2) Renforcer le travail en équipe
- 3) Cultiver le vivre ensemble

- **Activités Pédagogiques Complémentaires :**

Les APC ont lieu tous les mardis de 16h15 à 17h15 du 10/09 au 24/06.  
Les enseignants proposent aux parents en amont cette aide.

**6- Sécurité :**

**Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) :**

2 exercices minimum sont obligatoires par an.

Un exercice « attentat intrusion avec le scénario « se cacher » a eu lieu le 4 octobre 2024. Les enseignants ont discuté de cet exercice avec les élèves en amont afin de le préparer, de rassurer les enfants et de répondre à toutes leurs questions.

L'intrusion a été signalée par le directeur à l'aide d'un talkie-walkie.

Toutes les enseignantes ont entendu le signal. Les consignes du plan ont bien été respectées dans l'ensemble sans panique et dans le calme.

Un retour sur exercice a été fait dans chaque classe ensuite par les enseignants et par le directeur.

Le directeur signale que le mode d'alerte n'est pas adapté à ce genre de situation.

**Exercice incendie :**

Un premier exercice a eu lieu le 27/09 pour l'école élémentaire. Il s'est bien déroulé. Les classes ont rejoint le point de ralliement en 45s.

L'exercice pour l'école maternelle a eu lieu le 11/10. Il s'est également déroulé dans le calme. Les élèves avaient quitté l'école au bout d'1min30 et étaient au point de ralliement au bout de 4min50.

**Document unique d'Evaluation des Risques Professionnels :**

A la suite de l'exercice PPMS, la conseillère de prévention a demandé qu'une fiche soit créée pour demander l'installation d'un système d'alarme centralisé en cas d'intrusion.

**7- Coopérative scolaire :**

- **Bilan 2023-2024 :** le bilan comptable a été contrôlé et envoyé à l'OCCE pour validation.  
Solde au 01/09/2023 : 9368 €

<b>Compte de fonctionnement général du 1.09.2023 au 31.08.2024</b>					
<b>CHARGES</b>			<b>PRODUITS</b>		
6070 0008	Achats d'objets à revendre	1 213,45	7070 0008	Ventes d'objets	2 131,50
6168 1008	Assurances	26,75	7080 0008	Activités éducatives	3 836,97
6181 0008	Activités éducatives	24 748,89	7410 0008	Subventions des collectivités locales (3)	0,00
6270 0008	Frais bancaires	32,26	7551 0008	Contributions participatives	486,20
6586 0008	Cotisations versées à l'OCCE 61	231,86	7551 1008	Subventions d'associations	12 503,40
6700 0008	Dépenses exceptionnelles	0,00	7562 0008	Participations des familles	1 012,00
6800 0008	Biens durables	0,00	7700 0008	Recettes exceptionnelles	0,00
<b>Total des charges (A) :</b>		<b>26 253,21</b>	<b>Total des produits (B) :</b>		<b>19 970,07</b>
<b>Résultat de l'année 2023 - 2024 (B-A) (+/-) : -6 283,14</b>					

Le montant des charges allouées aux activités éducatives est essentiellement composé des dépenses liées à la classe de neige.

Des actions réalisées par l'école ont permis quelques bénéfices : vente de brioches (209.95€), vente de sacs personnalisés (108.60€), photos de classe (118€), marché de Noël (535.50€).

- Solde au 01/09/2024 : 3085.20 €

Nous avons fait un appel aux dons cette année. Le montant récolté s'élève à 821 €. L'équipe enseignante remercie les parents pour leur générosité.

- Décisions prises pour 2024/2025 :

L'argent récolté (dons parents) est redistribué équitablement en coopérative de classe.

Chaque classe dispose de 20€/enfant pour des sorties.

Les places de cinéma du dispositif « Ecole et cinéma » sont payées par la coopérative.

## **8- Budget / investissements et travaux :**

\* Budget / Investissements :

- Le budget « Fournitures scolaires » alloué par la CDC s'élève à 5100 € (60 €/élève de maternelle, 40 € par élève d'élémentaire).
- A cela s'ajoute un budget pour le transport de 2120 €.
- Remplacement de mobilier : la mairie a alloué un budget de 2300 € pour l'achat de mobilier de la bibliothèque.

\* Travaux :

- Une liste de petits travaux a été réalisée pendant les vacances. Le directeur remercie l'ensemble des services techniques pour cela.
- Il reste des volets à réparer, installer des rideaux dans la salle de motricité.
- La mairie et la CDC envisagent de réaliser les nouveaux sanitaires dans l'ancien logement de fonction (réserve EPS actuellement) situé sous le préau. Les enseignants et les parents s'inquiètent du manque de visibilité de ces locaux pendant le temps de classe si un enfant doit s'y rendre.

## **9- Questions diverses des représentants de parents d'élèves :**

- Problèmes de stationnement et de circulation aux abords de l'école qui mettent en danger les piétons : les parents signalent que régulièrement des parents stationnent de manière anarchique sur le rond-point pour déposer leur enfant rendant ainsi la circulation difficile et pouvant mettre en danger les piétons. L'ensemble du conseil d'école rappelle aux parents qu'ils doivent faire preuve de civisme et se rendre sur les parkings signalés.

Un petit dépliant sera réalisé par la mairie au retour des vacances d'octobre et distribué aux familles en prévention. Si ces incivilités persistent, le recours aux forces de l'ordre pourra être envisagé pour verbaliser les contrevenants.

- Les parents de l'APE, M. Refray et Mme Galpin ont trouvé une organisation qui convient à tous pour faciliter la distribution des mots de leurs actions.

## **10- Quelques dates :**

Prochains conseils d'école : mardis 18 mars 2025 et 17 juin 2025

Photographe : lundi 4 novembre 2024

M. REFRAY, Directeur de l'école

Secrétaire de séance